



*5ème Congrès International d'Histoire et de Civilisation du Maghreb  
« Le Maghreb et le Monde méditerranéen : Echanges et contacts à travers l'histoire ».*

### SOMMAIRE

- Chronologie :		- Méditerranée, Cartographie et voyages	
* La Tunisie au jour le jour		* Symposium .....	7
Juillet-Août-Septembre .....	2-4	- Les Sciences humaines et sociales en octobre .....	8
- A lire ou à connaître		* Conférences et rencontres du C.D.T.M.	
* Bibliographies arabes .....	5	* A l'Affiche	
- Bicentenaire de la Révolution Française		* Information Révolution	
* Le Paris révolutionnaire de 1789 .....	6		

# CHRONOLOGIE

## LA TUNISIE AU JOUR LE JOUR

### JUILLET - AOÛT - SEPTEMBRE

#### \* JUILLET \*

**5 juillet :** Caisse Générale de Compensation : Moncer Rouissi, Ministre des Affaires Sociales se prononce en faveur de l'aménagement et non de la suppression de la C.G.C.

**7 juillet :** Enseignement : Publication des résultats de la session de contrôle du baccalauréat, du diplôme de fin d'études normales et du diplôme de technicien.

Taux de réussite globale :

- au Baccalauréat : 28,97%

- au diplôme normalien : 75,53%

- au diplôme technicien : 36,85%

(Taux de réussite moyen au baccalauréat au cours des dix dernières années : 33,63%)

**10 juillet :** Commémoration : Le Chef de l'Etat a présidé les cérémonies organisées à l'occasion de la «journée du savoir».

Conseil des Ministres restreint : La tenue prochaine du séminaire national des Tunisiens à l'étranger, ainsi que la mise en valeur de la région d'Ichkeul-Bizerte en ont été les thèmes.

**11 juillet :** Tunisie-Japon : Signature d'un accord tuniso-japonnais en vertu duquel le Japon accorde à la Tunisie un crédit public de 10 milliards de Yens (70 millions de dollars).

- Prêt non lié

- Taux d'intérêt de 2,9%

- Délais de remboursement de 25 ans.

Ce prêt consenti par le Fonds Japonais de Coopération Economique d'Outre-mer est destiné à couvrir les achats de biens et services.

**10 juillet :** Fête de l'Aïd el Idha.

**14 juillet :** Tunisie-France : Voeux du Président Ben Ali au Président François Mitterrand à l'occasion du 14 juillet, fête nationale française.

**19-20 juillet :** Tunisie-Libye : Réunion à Benghazi de la commission mixte de suivi.

**23 juillet :** Transport : arrivée à Tunis d'un contingent de 1500 véhicules destinés au renouvellement du parc des taxis et louages.

Municipalité de Tunis : Création d'une société d'exploitation des décharges.

**25 juillet :** Fête de la République : Discours du Président «à la Nation».

**26 juillet :** Enseignement : Adoption par la Chambre des députés d'une nouvelle loi-cadre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Elle vise à favoriser la décentralisation de l'enseignement supérieur et à maintenir la gratuité d'accès à tous les bacheliers.

Elle s'accompagne de la création d'une «Fondation Nationale de la Recherche Scientifique» appelée à être l'élément moteur de la recherche en Tunisie.

**27-31 juillet :** Tunisie-Maroc : Visite à Tunis du Prince héritier du royaume du Maroc.

**29 juillet :** - Santé : Le président Ben Ali et Daly Jazi, Ministre de la santé publique se sont entretenus sur l'avenir du secteur hospitalier.

Inflation : Le taux d'inflation s'élèverait à 2% pour l'ensemble du 1er trimestre 1989.

#### \* AOÛT \*

**3-12 août :** Tunisie-OLP : Tenue au Palais des congrès de Tunis du 5ème Congrès du Fath. Le Président Ben Ali a prononcé l'allocution d'ouverture. Yasser Arafat est réélu à la tête du mouvement.

**4 août :** Religion : Création d'un poste de délégué aux affaires religieuses dans chaque chef-lieu de Gouvernorat.

**8 août :** Réforme de la formation professionnelle : Dix centres de formation de techniciens seront ouverts en septembre. Quinze millions de dinars seront consacrés aux formations de haut niveau. Des «observatoires» régionaux seront créés afin d'analyser la situation de l'emploi.

**11-12 août :** Séminaire des travailleurs tunisiens à l'étranger : 3 commissions ont été formées et traiteront de l'éducation, de l'échéance européenne de 1993 et de ses implications sur l'immigration, du rôle des émigrés dans le développement économique tunisien.

Les conclusions du séminaire ont abouti à la création d'une banque dite des «compétences» tunisiennes à l'étranger, afin de favoriser la concrétisation de projets économiques lors du retour au pays. D'autre part, les délégués se réuniront désormais dans le cadre du Conseil Supérieur de l'immigration.

**11 août :** Economie : Lancement de mesures de rationalisation des dépenses de la Caisse Générale de compensation. Ce même jour les boulangers font grève afin de protester contre leur situation financière et le manque d'efficacité du système qui les lie à la Caisse de compensation.

Les prix de l'huile, du sucre, des céréales et des dérivés du lait seront majorés ; ceux des produits de luxe et des boissons alcoolisées le seront de 10 et 5%. Le gros pain passe de 600 à 500g, son prix ne change pas, le prix de la baguette est augmenté de 10 millimes.

Des mesures sont prises en faveur des familles les plus démunies: l'allocation de 30DT, déjà versée à 100.000 familles est portée à 40 dinars 350.000 autres foyers bénéficieront d'une aide. Le taux journalier des ouvriers de chantier sera augmenté de 200 mm une indemnité spéciale de 3 DT/mois sera octroyée aux ouvriers payés au SMIG et au SMAG.

**13 août : Fête de la Femme :** Une cérémonie a eu lieu au Palais de Carthage. Le Président Ben Ali a réaffirmé à cette occasion l'engagement de l'Etat à poursuivre les efforts pour la promotion de la femme : «l'Etat assumera ses responsabilités pour la défense de la Femme et la sauvegarde de ses acquis»; le chef de l'Etat a également souligné que le travail de la femme était le seul garant de ses droits de citoyenne et que le code du statut personnel avait, «rendu justice à l'Islam».

La veille, l'Association Tunisienne des Femmes Démocrates avait obtenu son visa de légalisation, ce qui lui avait été notifié le 6 août.

**17 août : Tunisie-Libye :** Création d'un bureau mixte d'harmonisation des projets.

**18 août : Partis :** Réunion du Bureau politique du RCD et convocation du Comité Central pour la 2ème quinzaine de septembre.

**19 août : Administration :** Une circulaire du 1er Ministre annonce une intensification des contrôles de présence au sein des administrations. Des groupes de «contrôleurs de présence» seront formés au sein des administrations et services dépendants. Le montant de la prime de rendement tiendra désormais compte de la présence effective.

**21 août : Tunisie-France :** Pierre Bérégovoy, Ministre d'Etat, Ministre de l'économie et des finances a signé, à Tunis, avec son homologue tunisien, Mohamed Ghannouchi, une série d'accords, portant sur une enveloppe globale de 1.060 millions de francs : 460 millions d'aide-projets ; 290 millions d'aide-programme ; 150 millions pour les équipements de la télévision, après l'accord sur la diffusion en direct des programmes d'Antenne 2 en Tunisie ; 100 millions de crédits du Trésor en faveur des investissements et 60 millions «d'accompagnement» au protocole relatif au rachat de biens immobiliers français de la région de Bizerte.

Par ailleurs l'aide aux agriculteurs tunisiens de 50.000 tonnes de blé octroyée en 1988 sera renouvelée cette année, compte tenu de la sécheresse persistante.

**23 août : Economie :** Lettre du Président Ben Ali au Premier Ministre Hédi Baccouche. Le Chef de l'Etat y énonce un programme d'action à l'intention du gouvernement en soulignant :

- Que le Premier Ministre devra désormais exposer devant la chambre des députés les dernières orientations économiques du gouvernement.

- La nécessité d'appliquer immédiatement les mesures d'accompagnement, suite aux hausses des prix consécutives à la réforme de la Caisse Générale de Compensation, et de prévenir toute majoration hors de son cadre.

- L'indispensable implication des partenaires sociaux et l'affirmation de la solidarité nationale dans la politique d'allègement du déficit de la Caisse Générale de Compensation.

- La Nécessité d'informer le plus complètement possible l'opinion publique, afin de mobiliser les énergies.

**26 août : Politique :** Lettre du Président Ben Ali au Secrétaire Général du R.C.D. Il y affirme la nécessité de dialogue avec tous les Tunisiens afin de renforcer l'oeuvre de réconcilia-

tion nationale.

**28 août : Politique :** Allocution de Hédi Baccouche devant la Chambre des Députés dans le cadre de la réforme de la Caisse Générale de Compensation. Annonce de la création d'un conseil national des prix.

**30 août : Syndicats-U.M.A :** Création au siège de l'UGTT à Tunis de l'«Union Syndicale du Maghreb Arabe». Sont parties prenantes : l'UGTT, le Congrès Général Libyen des Producteurs, l'Union Générale des Travailleurs Algériens, l'Union Marocaine du Travail.

## \* SEPTEMBRE \*

**1er septembre : Tunisie-Libye :** Visite du Président Ben Ali à Tripoli à l'occasion du 20ème anniversaire de la révolution libyenne.

**3 septembre : Tunisie-Non alignés :** Arrivée à Belgrade du Président Ben Ali à l'occasion du IXème sommet des Non alignés dont il assure la Vice-présidence.

**5 septembre : Enseignement :** La commission chargée de la réforme de l'enseignement du français, auprès du Ministère de l'éducation, a rendu public un plan de réforme qui prévoit:

- l'introduction de nouveaux manuels pour la 7ème année Lettres, dès cette année. Cinq autres devront être fournis lors des prochaines rentrées, destinés aux quatre premières années du secondaire. La littérature devrait occuper une large place.

- l'instauration d'une heure hebdomadaire de cours de grammaire.

- le rétablissement de l'enseignement du français dans les classes de terminales, à partir de l'année scolaire 1990/1991.

Religion : Ouverture de la 1ère Conférence nationale des prédicateurs, organisée par le Secrétariat d'Etat aux Affaires religieuses et présidée par Hédi Baccouche.

**6 septembre : Rentrée scolaire :** Le Président Ben Ali décide le maintien des anciens tarifs d'abonnement des transports en commun pour les élèves et étudiants, les autres tarifs seront majorés.

**7 septembre : Rentrée scolaire :** Un crédit de 2 millions 220 mille dinars est alloué aux familles nécessiteuses.

**8 septembre : Tunisie-Egypte :** Visite à Tunis du Président Moubarak, suite à sa mission de bons offices entre la Mauritanie et le Sénégal et dans le cadre de l'OUA, dont il assure la présidence. Premier effet de cette visite, les visas seront supprimés entre la Tunisie et l'Egypte.

**9 septembre : Economie :** Ouverture de la foire internationale de Sfax, en présence de Hédi Baccouche et sous le patronage du Président Ben Ali.

**13 septembre : Recherche :** Le Professeur Ali El Hili, ancien doyen de la Faculté des Sciences de Tunis a été nommé Directeur Général de l'Institut national de la recherche Scientifique.

Tunisie-Japon : La Faculté des Lettres de la Manouba a reçu

un bon de 47 millions de yens de la part du Japon, somme destinée à l'enseignement audio-visuel.

**14 septembre** : Tunisie-France : Alain Grenier, nouvel Ambassadeur de France en Tunisie, a remis ses lettres de créance au Président Ben Ali.

**15 septembre** : Agriculture : 60 tonnes de poulets congelés ont été mis sur le marché, pour satisfaire la demande. Le prix du poulet a été diminué de 200 millimes. Le prix des oeufs devrait lui aussi connaître une baisse sensible.

**16 septembre** : Economie : Publication par la Banque Centrale d'une série d'indicateurs :

- les importations sont couvertes à 66% par les exportations  
- les avoirs en devises ont augmenté de 17.8%

U.M.A : Réunion à Tunis, en marge de la 14ème session ordinaire du Conseil des gouverneurs des banques centrales, des gouverneurs maghrébins afin d'élaborer une politique commune.

Communication : 220.000 lignes téléphoniques vont être mises à la disposition du public.

**18 septembre** : Economie : A la veille de se rendre à Washington pour participer aux assemblées annuelles du Fond Monétaire Internationale et de la Banque Mondiale, Mohamed Ghannouchi, Ministre du Plan et des Finances, a donné une conférence de presse au cours de laquelle il a rendu public quelques indicateurs économiques :

- Dette extérieure : 5 milliards de dollars en 1988, soit 57% du PNB.

- Service de la dette : 1 milliard de dollars en 1988, soit 22,6 du PNB.

- Les exportations de biens et services en 1988 : 3,66 milliards de dinars contre 3,618 milliards de dinars pour les importations.

Rentrée universitaire : Les délais d'obtention des prêts universitaires sont supprimés.

Amnistie : Le ministère de la justice a publié le communiqué suivant : « la commission de grâce et de la réhabilitation s'est réunie lundi 11 septembre sous la présidence du Dr Hamid Karoui, ministre de la justice. Elle a examiné 773 demandes de recouvrements de droits et en a approuvé 756, les 17 demandes restantes devant faire l'objet d'un complément d'enquête. Ainsi, le nombre des personnes réhabilitées depuis le 7 novembre s'élève à 6982».

**19 septembre** : Anniversaire : Remise de galons à plusieurs membres du corps de la Garde Nationale à l'occasion du 33ème anniversaire de la création de la Garde Nationale.

U.M.A/Tunisie : Création de l'Union Maghrébine des contrôles non-destructifs. Les objectifs de cette Union sont le recensement des sociétés et entreprises qui nécessitent des ingénieurs et techniciens.

Circulation : Pour parer à l'indiscipline du conducteur un couloir spécial-bus sur l'avenue de la Liberté avec un fossé de 1,20 mètre, avec comme écriteau «obstacle infranchissable» sera construit.

Partis : Réunion du bureau politique du P.U.P. qui estime «nécessaire de faire réhabiliter le Pacte National».

Enseignement : Réorganisation du concours d'agrégation

des facultés de lettres et des sciences de façon à permettre au plus grand nombre de professeurs d'y participer avec des cours spéciaux au profit de candidats qui ne peuvent suivre régulièrement les cours pendant l'année.

**20 septembre** : Santé Publique : Les ministères de l'Enseignement Supérieur et de la Santé Publique ont annoncé dans un arrêté publié par le JORT du 29 août l'ouverture d'un concours d'agrégation hospitalo-universitaire en médecine aux facultés de médecine de Tunisie.

Pèlerinage : A partir du mois de janvier 1990, de nouvelles données seraient introduites dans l'organisation du rite d'El Omra. Un reçu spécial hébergement est octroyé aux citoyens n'ayant pas épuisé leur allocation touristique de l'année.

Tunisie-OLP : Rencontre entre le Président Ben Ali et Yasser Arafat.

Environnement : Le 11 juin est proclamé journée nationale de l'environnement.

**21 septembre** : Tunisie-Maghréb : Création d'une Union maghrébine de qualité par les méthodes de contrôle non-destructifs (CND) vient de voir le jour à l'occasion de la tenue du premier colloque maghrébin sur les procédés de CND et d'élire son siège à Tunis. Son objectif primordial est la relance de la coopération industrielle maghrébine fondée sur les normes de qualité.

**23 septembre** : Gouvernement-Syndicat : Le Bureau exécutif de l'U.G.T.T. décide de faire réparaître le journal Ach Chaab, organe de l'U.G.T.T.

Cette décision fait suite à la restitution de ses biens à la centrale syndicale consentie par le président Ben Ali.

Tunisie-Chine : A l'invitation de Abdelhamid Escheikh, ministre des Affaires Etrangères, Gian Gichen, ministre des Affaires Etrangères de la République de Chine effectuera une visite officielle en Tunisie du 24 au 26 septembre. La valeur des échanges commerciaux entre les deux pays a atteint en 1988 environ 50 millions de dinars.

**24 septembre** : Archéologie : Découverte d'un sanctuaire punique à Carthage par des archéologues ouest-allemands.

**25 septembre** : Tunisie-Libye : Lancement d'un important appel d'offre international pour l'acquisition de camions et de tracteurs routiers pour le compte des marchés tunisien et libyen.

**26 septembre** : Tunisie-BIRD : Signature avec la Banque Mondiale d'un accord de prêt de 130 millions de dinars tunisiens pour un programme d'assainissement et de restructuration des entreprises publiques.

Enseignement : Une circulaire du Secrétaire d'Etat chargé de l'Education a fixé les conditions d'inscription des élèves des écoles privées dans les écoles primaires publiques (notamment un test, seul indicateur du niveau).

Economie : Selon la Fédération de l'exportation de l'UTICA, les entreprises exportatrices résidentes au nombre de 1069 sont fortement concentrées dans le textile avec 67% du chiffre d'affaire total à l'exportation.

## A LIRE OU A CONNAITRE BIBLIOGRAPHIES ARABES

PARIS (Mireille). - Femmes et sociétés dans le monde arabo-musulman.

Etat bibliographique. - Travaux et documents de l'IREMAM n° 9. Aix-en-Provence. 1989. - 254 p.

Ce travail recense quelque 1500 références sur la condition féminine dans le monde arabo-islamique élargi aux marges proches : Soudan, Iran, Turquie. La période retenue (1956-1988) correspond à l'évolution des mouvements féministes à travers des sociétés indépendantes. La bibliographie comporte cependant quelques références sur le Maghreb publiées pendant la période coloniale. Un des intérêts de ce recueil est de faire apparaître le plus souvent possible la localisation de l'ouvrage et de posséder un index géographique en sus de l'index auteurs en français et en arabe.

LIVRES ARABES n° 1/2. Sélection bibliographique : Egypte 1986/CEDEJ. - Le Caire : CEDEJ, 1988.

Bilingue arabe-français.

Cette bibliographie regroupe tous les livres édités ou réédités en Egypte en 1986 dans tous les domaines : art, littérature, droit, économie, éducation etc. Le lecteur trouvera 4 grandes sections :

- Un classement alphabétique selon le titre arabe, accompagné de sa traduction en français.
- Un classement alphabétique selon le titre arabe, sans traduction.
- Un classement par auteur reprenant l'ensemble de la sélection de l'année 1986.
- Une liste des éditeurs donnant le nom et chaque fois que possible, l'adresse de l'éditeur cité en abrégé.

LIVRES ARABES n° 3. Cahiers bibliographiques : sociologie/CEDEJ. - Le Caire : CEDEJ, 1988.

Il s'agit d'une bibliographie spécialisée qui nous donne dans un ordre thématique des références d'ouvrages sur la sociologie égyptienne et la sociologie en Egypte. Les thèmes abordés concernent les comportements démographiques, l'Egypte rurale, les espaces urbains, la production de la société (modernisation, industrialisation, sociologie du travail).

Sont également mentionnés les expressions du politique, les aspects culturels (médias, religion et culture populaire), la criminalité... Ce recueil comporte un index des auteurs en français et en arabe.

CATALOGUE D'OUVRAGES EDITES EN FRANCE. - Mille et un livres sur le monde arabe. - Editions de la maison des sciences de l'homme. 1984. - 290 p.

Ce catalogue concernant fondamentalement le monde arabe inclut les ouvrages sur l'Islam dans ses rapports avec l'aire culturelle arabe. Les titres relatifs au seul islam turc ou iranien ont été écartés. Il ne s'agit, d'autre part, que d'ouvrages en vente à la fin de 1983. Il n'est donc fait aucune mention de titres récents mais épuisés.

Les ouvrages sont classés par thèmes : généralités, philosophie, religion, sciences sociales, langages, sciences pures ou appliquées, arts, littérature, géographie, biographie et histoire. Ils sont accompagnés d'une notice explicative. En fin d'ouvrage figurent l'index des auteurs et des titres, la liste des éditeurs et celle des prix 1984.

### THESE

REBHI (Mohamed). - *La Bibliothèque Nationale et le contrôle bibliographique de la production intellectuelle en Tunisie de 1956 à 1985.*

Thèse de nouveau régime sous la direction de Nikita Elisseeff. Université Lumière. Lyon 2. 1988. 459 p.

L'auteur aborde les problèmes de la Bibliothèque Nationale tunisienne et les moyens d'y remédier. Dans une première partie, il retrace l'histoire de la Bibliothèque, explique son organisation, ses entrées et la conservation des documents. Il souligne le manque de documents audiovisuels, la faiblesse du budget, les dysfonctionnements du Département des Monographies et du Service du Traitement. Dans une deuxième partie, il s'interroge sur le contrôle bibliographique puis il achève sa thèse en passant en revue les conditions de créations littéraires et d'accès à l'information. Les progrès réalisés avec l'unité de microfilm et les projets d'informatisation sont mentionnés et laissent espérer une modernisation de cette institution.

### DROIT

- HAMDANE (Mohamed). - **Le droit de l'information en Tunisie.** - Tunis : CNUDST, 1989. - 413 p.

Droit ou régime d'information ? M. Hamdane aborde ce problème en analysant le régime des institutions de l'information en Tunisie (presse écrite, radiodiffusion et information audiovisuelle) : leurs règlements, leurs statuts...

- BEN CHEIKH (Mahmoud). - **Lois usuelles des rapports entre bailleurs et locataires.** - Tunis, 1989. - 46-149 p.

Bilingue arabe-français.

- AYADI (Habib). - **Droit fiscal.** - Tunis : CERP, 1989-651 p.

- KNANI (Youssef). - **Droit commercial : les effets de commerce et le chèque.** - Tunis : CERP, 1988. - 394 p.

# BICENTENAIRE DE LA REVOLUTION FRANÇAISE

## LE PARIS REVOLUTIONNAIRE DE 1789

Six dates, 1789, 1830, 1848, 1936, 1944, 1968, six événements dans l'histoire de la France moderne et contemporaine, dont Paris, centre du pouvoir depuis Capet, fut l'acteur ou du moins le théâtre, l'espace scénique. Six époques qui permirent à la cité d'affirmer sa primauté.

Que représentait Paris, capitale du Royaume de France, en cette année 1789 ? La deuxième ville d'Europe après Londres, 600.000 habitants sur 28 millions de « Français », le baptême de 20.000 enfants chaque année, le sixième de la population urbaine du Royaume, l'équivalent des 9 plus grandes villes de province réunies.

Ces chiffres pourtant significatifs reflètent mal une autre réalité : le rayonnement intellectuel, et architectural que constituaient Paris et Versailles, irrémédiablement associés par le renouveau culturel que connut le XVIIIème siècle, ce siècle des Lumières, de l'Aufklärung, si cher à Kant et Fichte.

Paris était devenu un symbole pour toute l'Europe, une Europe où toutes les cours, tous les salons se targuaient de parler français et où la langue de Montesquieu, Rousseau et Voltaire, était celle de la diplomatie. Et pourtant, point de réseau d'égouts étendu, point d'éclairage public efficace, un centre, un coeur encore bien moyen-âgeux, des centaines de mendiants et miséreux, une insalubrité de tous les jours, supérieure à celle que l'on pouvait subir à Londres à la même époque. Cela explique-t-il alors « l'engagement » révolutionnaire de la cité ? Sûrement pas, et la plupart des villes européennes souffraient des mêmes maux, le plus souvent avec plus d'acuité.

Le Paris de 1789 reflétait en fait la crise du Royaume dans son entier : Un système légal dépassé, des structures économiques caduques, des « ordres » sociaux contestés dans leurs fondements. Tous ces facteurs furent accentués par le fossé existant - déjà à l'époque entre Paris et la province - en termes démographiques. La capitale attirait à elle une foule de déshérités, de « bras nus » en quête de travail et de pain (20.000 par an).

Le Royaume, l'Etat en déliquescence ne pouvaient dès lors surseoir à la crise dans laquelle la capitale ne tarda pas à se trouver plongée, soumise à un approvisionnement, à une conjoncture précaires.

En un temps où le budget alimentaire accaparait la quasi-totalité des plus humbles, les boulangeries et autres commerces « de bouche » (28% des patentes sur Paris) furent l'objet de la plus grande attention de la part de la population; on surveillait les « accapareurs » et autres « spéculateurs ».

Plus importantes encore, plus symboliques aussi de la crise de l'Ancien Régime, les « barrières d'octroi », construites autour de la ville à partir de 1785 et véritables postes frontières taxant les entrées de marchandises, catalysèrent bien vite les rancoeurs, le combat contre l'absolutisme, l'arbitraire et l'injustice dont Paris se faisait l'écho, des salons mondains et bourgeois aux cabarets de quartier, ou

la gouaille, la haine, mais aussi le sens civique et politique des « sans-culottes » s'exprimaient pleinement.

Dans une ville où la hiérarchie sociale se vivait verticalement, en fonction des étages, où « monter les étages, c'est dérouler un chapelet de misère » point de cloisonnement façon Baron Hausmann, tout se savait, tout se disait, les rumeurs les plus folles, les revendications les plus hardies parcouraient la cité de coins de rues en églises, de clubs en ateliers ou manufactures.

Paris, c'était donc aussi l'expression d'une angoisse sourde, d'un état de crise que rien ne parvenait à faire passer, encore moins à oublier.

Si le 14 juillet et la prise de la Bastille en avaient été l'expression armée et politique, par la quête des armes et l'atteinte au symbole physique, présent au dessus des toits de Paris, les « journées d'octobre » en furent le credo économique. C'est du pain que les femmes de la cité allèrent chercher à Versailles. Il fallait en finir, trouver une solution aux maux quotidiens.

Joyau des Lumières, Versailles reposait en fait sur un écrin de rancoeurs, d'inégalités flagrantes accrues par la crise dont l'année 1789 fut le point de non retour.

B.F.

### 1789 : Une chronologie des événements courants

**2 octobre** : Dans l'« Ami du peuple », Marat invite les parisiens à se mobiliser pour assurer l'approvisionnement de la capitale.

**5 octobre** : Les femmes du faubourg St-Antoine se rendent à l'Hôtel de ville pour réclamer du pain.

**6 octobre** : A l'aube, le peuple envahit le château, la Reine est menacée, plusieurs gardes du corps sont massacrés.

**7 octobre** : L'Assemblée nationale décide de se transporter à Paris.

**10 octobre** : Le docteur Guillotin propose que les délits soient punis des mêmes peines, quels que soient le rang et l'état du coupable, et que tout criminel condamné à mort aura la tête tranchée.

**19 octobre** : L'Assemblée nationale tient sa première séance à Paris, dans la salle de l'Archevêché.

**22 octobre** : La loi martiale est promulguée à Paris.

### BIBLIOGRAPHIE PARIS-REVOLUTION

BURSTIN H., *Le Faubourg Saint-Marcel à l'époque révolutionnaire. Structure économique et composition sociale*, Société des études robespierristes, Paris, 1983.

MELLIE G., *Les Sections de Paris pendant la Révolution française (21 mai 1790-17 vendémiaire an IV) : organisation, fonctionnement*, Société d'histoire de la Révolution française, Paris, 1898

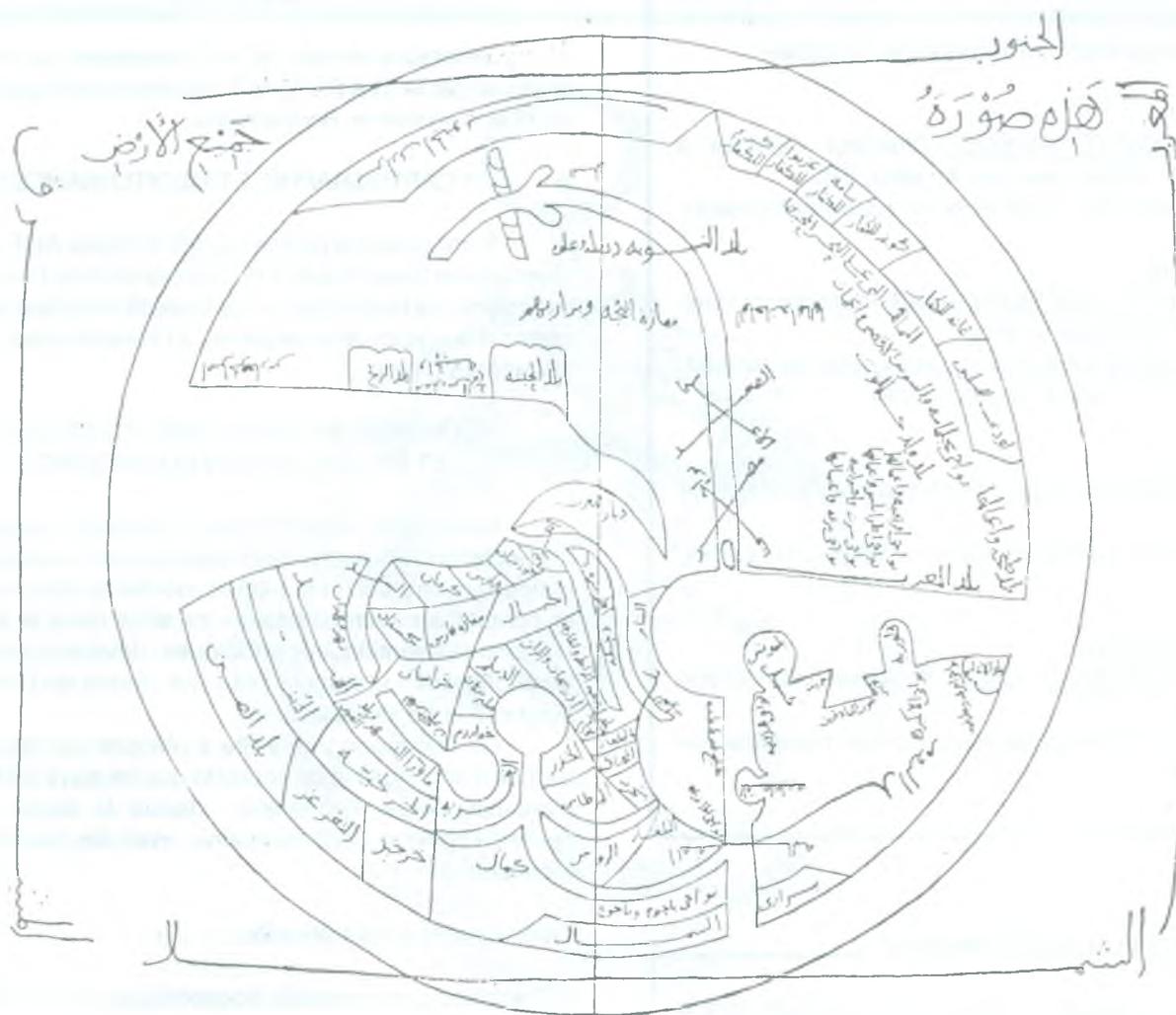
MONNIER R., « L'évolution du personnel politique de la section de Marat et la rupture de germinal an II », *Annales historiques de la Révolution française*, 1986, p. 50-73.

REINHARD H., *Nouvelle Histoire de Paris. La Révolution, 1789-1799*, Hachette, Paris 1971.

SOBOUL A., *Les Sans-Culottes parisiens en l'an II : mouvement populaire et gouvernement révolutionnaire (2 juin 1793-3 thermidor an II)*, Clavreuil, Paris, 1959 (2e éd.).

SOBOUL A. et MONNIER R., *Répertoire du personnel sectionnaire parisien en l'an II*, Publications de la Sorbonne, Paris, 1985.

## MEDITERRANEE CARTOGRAPHIE ET VOYAGES



*Carte d'Ibn Haouqal*

(10ème siècle, ère chrétienne)

Configuration de la Terre, Kitab Surat Al-Ard, -  
Introduction par J.M. Kramers G.Wid. 2 tomes - Maisonneuve et Larose, Paris, 1965

Les éditions ALIF et le Service Culturel de l'Ambassade de France organisent le Symposium «Perception de la Méditerranée à travers les cartes et les récits des voyageurs» du 26 au 28 octobre à l'Hôtel Mechtel.

Ce symposium sera illustré par l'exposition de cartes et de maquettes «Navigation et cartographie en Méditerranée: 5000 ans d'histoire». Il regroupera des personnalités, archéologues, historiens, géographes..., reconnus pour leurs travaux sur la Méditerranée.

Plus qu'une valorisation de la Méditerranée, cette réunion a pour objet l'appréhension de la richesse de cet espace et, en raison de cela, les organisateurs ont voulu associer aux représentants des sciences humaines, des spécialistes d'histoire de l'art, des cartographes, des archivistes et des conservateurs de bibliothèques. On signalera parmi la quarantaine de participants la présence d'André Miquel et de Michel Mollat du Jourdin.

## LES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES EN OCTOBRE

### CONFERENCES ET RENCONTRES DU C.D.T.M.

**Mardi 17**

**18h15.** EDGARD PISANI, Président de l'Institut du Monde Arabe.

«Le développement du Maghreb et l'Europe».

**Lundi 23**

**18h15.** LUCETTE VALENSI, Directeur d'études à l'E.H.E.S.S. et directeur des Annales, ESC.

«Les Annales ESC, 1929-1989, un nouveau tournant».

**Mercredi 25**

**18h15.** BARTOLOME BENNASSAR, Professeur à l'Université de Toulouse-Le Mirail.

«les Inquisitions espagnoles, portugaises et vénitienes et l'Islam, 16ème-18ème siècle ».

**Vendredi 27**

**18h15.** ANDRE MIQUEL, Professeur au Collège de France.

«Les histoires d'amours célèbres : Majnoun et Layla».

\*\*\*

**Jeudi 2 novembre**

**18h15.** MAURICE AGULHON, Professeur au Collège de France

«La Révolution Française et la «tradition républicaine» en France».

### UNION DES EDITEURS TUNISIENS

L'Union des Editeurs Tunisiens a lancé en juin 1989 le «journal du livre tunisien» pour pallier l'absence presque totale d'une politique de marketing dans le domaine de l'édition tunisienne.

L'Union a tenu à faire coïncider son premier numéro avec la tenue de la 8ème session de la foire du livre de Tunis en espérant favoriser la promotion du livre tunisien.

Ce numéro ne comporte essentiellement qu'un inventaire des dernières parutions des éditeurs tunisiens. Cela s'explique par les moyens très modestes de ces éditeurs et le peu de temps disponible pour produire le journal. Toutefois ses auteurs souhaitent l'améliorer en introduisant de nouvelles rubriques et en lui imposant une parution périodique. L'Union des Editeurs Tunisiens vise ainsi à faire connaître les nouveaux titres en Tunisie et à l'étranger. (siège provisoire : rue 7120 Manar 2 Tunis, tél. 236 600)

### A L'AFFICHE

#### \* MEDIAS \*

Séminaire «Média et environnement au Maghreb» organisé par le C.A.P.J.C, le 7 octobre avec la participation de M.M. Tamisier et Bonnemains.

#### \* CARTOGRAPHIE ET MEDITERRANEE \*

Symposium organisé par les Editions ALIF et le Service Culturel Scientifique et de Coopération de l'Ambassade de France, sur la «Perception de la Méditerranée à travers les cartes et les récits de voyageurs», à l'hôtel Mechtel du 26 au 28 octobre (voir p. 7)

#### \* CONGRES INTERNATIONAL D'HISTOIRE \* ET DE CIVILISATION DU MAGHREB

Ce congrès, tenu du 23 au 27 octobre, et organisé par l'Association Tunisienne des Historiens Universitaires, sur le thème «Le Maghreb et le monde méditerranéen : échanges et contact à travers l'histoire» se situe dans le cadre de rencontres scientifiques périodiques - devenues maintenant traditionnelles - et qui ont pour but l'étude de l'histoire du Maghreb et de sa civilisation.

Ce 5ème congrès invite à réfléchir sur les diverses formes d'échanges et de contacts que les pays du Maghreb n'ont pas cessé d'entretenir, depuis la haute antiquité jusqu'à l'époque contemporaine, avec les peuples de la Méditerranée.

Trois aspects seront abordés :

- 1) Commerce, conjonctures économiques et échanges entre le Maghreb et le monde méditerranéen.
- 2) Le Maghreb et la Méditerranée : contacts et échanges culturels.
- 3) La diplomatie et la guerre dans les rapports du Maghreb avec les méditerranéens.

#### \* INFORMATION REVOLUTION \*

Rafik DARRAGI, Directeur de l'Institut Bourguiba des Langues Vivantes, prononcera une conférence sur «Le Bicentenaire en Angleterre : De la Bastille à Westminster», le 27 octobre à l'Espace Sophonisbe de Carthage.

Anthony FINAN  
C.D.T.M.  
22, av. de Paris  
Tunis 1000, RP  
245.508

Imp. Finzi - Tunis